

Orientations pour les réseaux transeuropéens dans le domaine des infrastructures de télécommunications

2011/0299(COD) - 12/12/2011

La Commission a présenté au Conseil sa proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant des orientations pour les réseaux transeuropéens de télécommunications et abrogeant la décision n°1336/97/CE.

La délégation danoise a également présenté au Conseil son **programme de travail dans le secteur des télécommunications**. Ses travaux seront axés notamment sur le [règlement relatif à l'itinérance](#), la [proposition relative au mécanisme pour l'interconnexion en Europe](#), la [directive sur les informations du secteur public](#) et la révision à venir de la directive sur la **signature électronique**.